

**MODELE DE LETTRE : DEMANDE DE REMPLACEMENT D'UN EQUIPEMENT VETUSTE
AU BAILLEUR**

LETTRE RAR

Le bailleur est obligé de délivrer au locataire le logement en bon état d'usage et de réparation ainsi que les équipements mentionnés au contrat de location en bon état de fonctionnement (article 6, a) de la loi du 6/07/1989) et d'entretenir les locaux en état de servir à l'usage prévu par le contrat et d'y faire toutes les réparations, autres que locatives, nécessaires au maintien en état et à l'entretien normal des locaux loués (article 6, c) de la loi du 6/07/1989).

**Coordonnées du bailleur
ou de son mandataire**

M...

Nous avons conclu, le ..., un contrat de bail portant sur une maison **OU** un appartement situé (e)...

Le..., j'ai constaté que ... (indiquer la nature de l'équipement concerné) est tombé en panne **OU** présente le dysfonctionnement suivant : ... (à préciser).

Or, je vous rappelle que le bailleur doit entretenir les locaux en état de servir à l'usage prévu par le bail et y faire toutes réparations nécessaires au maintien en état et à l'entretien normal des locaux loués (article 6, a) et c) de la loi du 6/07/1989).

Je vous demande donc de procéder, à vos frais, à la réparation **OU** au changement de cet équipement.

A défaut de réponse favorable de votre part dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la présente, je serai contraint de saisir le tribunal d'instance afin qu'il vous condamne à effectuer les travaux, sous astreinte, ou qu'il m'autorise à les faire réaliser à vos frais.